

Association Départementale des MJC des Savoie
2 Place Annapurna
BP 818 74 016 Annecy Cedex
06 49 53 85 18
projet-reseau@admjcde Savoie.org
www.admjcde Savoie.org



Le Passe Sanitaire et les Maisons des Jeunes et de la Culture

Le décret du 7 août 2021 rend obligatoire la présentation d'un passe sanitaire valide pour toutes les activités culturelles et de loisirs, et par conséquent les activités hebdomadaires proposées par les MJC.

Le non-respect de cette obligation pour la MJC est évolutif, d'une mise en demeure jusqu'à 9000 euros d'amende et un an de prison.

Après cette saison difficile et périlleuse pour les MJC, les bénévoles restent investis cet été pour préparer de nouvelles activités pour la rentrée. Les adhérents ont un réel besoin de pratiquer leurs activités sportives et de loisirs, et aussi de maintenir voire développer le lien social créé par la pratique collective.

Dès lors, pour pouvoir agir en appliquant la réglementation et permettre l'accès à l'éducation populaire, aux loisirs et aux sports pour toutes et tous, nos associations doivent contrôler non seulement le passe sanitaire des salariés, bénévoles et intervenants de ces activités, mais également celui des adhérents. L'ADMJC des Savoie souligne que de nombreuses MJC existent grâce à un investissement essentiellement bénévole. Ces bénévoles impliqués qui dynamisent le territoire ont un emploi, gardent des enfants, s'investissent dans d'autres associations : il leur est impossible d'être sur place à chaque créneau d'activité afin de contrôler les passes sanitaires. **De fait, il s'avère impossible de respecter la loi en l'absence des moyens humains nécessaires pour le faire.**

Enfin, les statuts de nos MJC (c'est-à-dire, le document qui constitue l'essence même de l'association) stipulent dans leur objet que notre valeur commune est l'Education Populaire, c'est-à-dire **l'accès à l'éducation et à la culture pour toutes et tous**, sans discrimination. De surcroît, la position de « contrôleur » créé un malaise chez les bénévoles qui se sont engagés à rendre la culture et les loisirs accessibles à toutes et tous sur leur commune. Chacun ne se sent pas légitime à contrôler des données personnelles.

Ces difficultés humaines et matérielles inéluctables mettent en péril la reprise des activités dans beaucoup de MJC.

Chaque MJC est unique. Elle prendra assurément la bonne décision en pesant les coûts et les avantages. N'hésitez pas à la contacter pour avoir plus d'information et au besoin exprimer votre point de vue : en tant qu'adhérent, c'est également votre maison !

